

Téléthon

A.V.G Judo Ju-Jitsu
Centre Sportif Philippe CATTIAU
92390 Villeneuve la Garenne
Tél. : 06 10 10 29 68 ou 06 16 79 85 31
Mail : avgartsmartiaux92@gmail.com
Dossier suivi par Gérard COPIN

Tournoi de judo individuel et équipe mixte benjamins et poussins

Samedi 9 décembre 2023

But du tournoi : participé à l'élan national, collecter des fonds pour l'Association Française contre les Myopathies.

REGLEMENT

Article 1 : Déroulement du tournoi

Le samedi 9 décembre 2023

Poussins/poussines nés en 2015: pesée de	10h00 à 10h15
Poussins/poussines nés en 2014: pesée de	11h30 à 11h45
Equipe poussin(nes) 2014 - 2015 : pesée	12h30
Benjamins nés en 2012 et 2013: pesée de	13h30 à 13h45 (-30kg à -38kg) 14h30 à 14h45 (-42kg à +55kg)
Benjamins nées en 2012 et 2013: pesée de	15h30 à 15h45
Equipe benjamin(nes) 2012 et 2013 : pesée	16h15

**Centre Sportif Philippe CATTIAU
Avenue Georges Pompidou
92390 Villeneuve la Garenne**

Article 2 : Catégories de poids officielles

Benjamins: -32 kg, -36 kg, -40 kg, -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, +57 kg
Benjamins: -30 kg, -34 kg, -38 kg, -42 kg, -46 kg, -50 kg, -55 kg, +55 kg
Poussines: -25 kg, -32 kg, -36 kg, -40 kg, -44 kg, -48 kg, -52 kg, +52 kg
Poussins : -24 kg, -30 kg, -34 kg, -38 kg, -42 kg, -46 kg, -50 kg, +50 kg
Equipe poussin(nes) : filles -32 kg, -40 kg garçons -34 kg, -38 kg, -46 kg
Equipe benjamin(nes) : filles -36 kg, -48 kg garçons -38 kg, -42 kg, -50 kg

Article 3 : Temps des combats

Benjamins/benjamins: 2 mn.
Poussins/poussines: 1 mn 30.
Décision obligatoire

Téléthon

Article 4 : Grades

Pour les benjamins/benjamines: minimum jaune/orange.

Pour les poussins/poussines: minimum jaune.

Article 5 : Règlement

Les participants doivent être licenciés à la FFJDA pour la saison sportive en cours.

Les clubs sont responsables de la validité du questionnaire de santé de leurs adhérents.

Pas de surclassement de poids ni d'âge.

Article 6 : Engagement

Pas plus de 15 participants par catégorie d'âge et par club.

Soit maximum 30 benjamins(es) et 30 poussins(es) par club.

Les engagements doivent parvenir à l'AVG Judo Ju-Jitsu (M. COPIN) **avant le**

1 décembre 2022 mail : avgartsmartiaux92@gmail.com

Les droits de participation sont de 3,00 € par combattant et par spectateur.

Chèque à l'ordre de : AFM (Association Française contre les Myopathies)

Article 7 : Règles d'arbitrage

Celles en vigueur pour chaque catégorie d'âge (textes officiels de la FFJDA).

Article 8 : Encadrement

L'encadrement des jeunes pendant la compétition est assuré par chaque club.

Chaque club devra fournir 1 arbitre et 1 commissaire sportif.

Article 9 : Formule de la compétition

En poule pour toutes les catégories d'âge.

En équipe, tableau à élimination directe.

Les enfants ayant combattu en poule peuvent participer aux équipes.

1 seule équipe par catégorie d'âge par club.

Tournoi organisé par l'AVG Judo Ju-Jitsu sous l'égide du Comité des Hauts de Seine de Judo